santé
famille
retraite
services

Mention d'information

OCEAN
Gestion de la comptabilité

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « **OCEAN** » dont les finalités sont les suivantes :

- La tenue de la comptabilité des organismes du périmètre de consolidation comptable du régime agricole et la production des comptes combinés du régime agricole
- L'élaboration du budget, le suivi budgétaire des organismes de MSA et la consolidation budgétaire du régime agricole
- La réalisation de la comptabilité analytique des organismes et du régime par le calcul du coût complet et du coût par processus
- La réalisation des achats des organismes (demandes d'achat, commandes, réception et factures), le suivi des achats soumis aux marches publics et le suivi des conventions vis-à-vis des partenaires
- Le suivi de l'inventaire comptable et physique des organismes

Les informations traitées sont les suivantes :

- Les données d'identification
- Les informations d'ordre économique et financière
- Les données de connexion.

Les données sont conservées par la Mutualité Sociale Agricole dans la limite de 10 ans à compter de la production du document comptable. Concernant les fichiers logs, ils seront détruits une fois que la personne habilitée s'est déconnectée (fichier de connexion) et le fichier temporaire contenant les données sera purgé toutes les 24 heures.

Les destinataires de ces données sont les organismes de la Mutualité Sociale Agricole et les prestataires (pour les envois des factures contenant le nom de contact de l'agent concerné).

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données qui vous concernent. Le traitement effectué étant basé sur l'intérêt légitime, le droit d'opposition s'applique.

Les droits d'accès et de rectification s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de votre Caisse de Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07